



# Résorption de la précarité dans l'éducation, la recherche et l'Enseignement supérieur : échec prévisible et pire que prévu !

mardi 25 septembre 2018, par [Bariaud](#)



## Résorption de la précarité dans l'éducation, la recherche et l'Enseignement supérieur : échec prévisible et pire que prévu !

Réunion du comité de suivi « Sauvadet » du MEN-MESR du 13 septembre 2018

En cette rentrée 2018, s'achève la dernière session du plan Sauvadet. Ce plan, créé par la loi dite « Sauvadet » du 12 mars 2012, avait pour objectif affiché de « résorber la précarité dans la Fonction Publique ». Initialement prévu pour 4 sessions, il avait été prolongé pour 2 sessions en 2016.

Dès le lancement de ce plan, la CGT avait été très critique sur ses modalités qui imposaient de passer un concours à des personnels qui, forts de leur expérience et de leur ancienneté, auraient dû accéder immédiatement au statut de fonctionnaire. Ce plan excluait de nombreuses catégories de non-titulaires (surveillant·es et accompagnant·es du handicap dans l'enseignement scolaire, personnels de catégorie A+ (recrutés avec un doctorat) : enseignant·es-chercheur·ses du supérieur, chercheur·ses et ingénieur·es de recherche des organismes de recherche, ...). Les conditions restrictives pour y accéder et surtout l'absence de créations de postes spécifiques de titulaires écartaient ainsi des milliers de personnels contractuels.

**A l'heure du bilan, la CGT ne peut que constater que la réalité a été pire que redoutée.** Insuffisance de postes offerts dans certaines catégories, attitude de jurys qui n'ont toute expérience des non-titulaires, ont concouru pour maintenir dans la précarité des milliers de personnels qui se sont pourtant inscrits dans le processus.

S'il a permis de titulariser des personnels contractuels (et la CGT a œuvré pour aider les personnels à sortir de la précarité !), ce plan a été très insuffisant en refusant même aux lauréat·es une certaine reconnaissance de leur expérience, tant pour l'affectation que pour leur carrière.

**Dans toutes les catégories concernées : le constat est sans appel, ce plan est un échec !**

Pour les personnels BIATSS de l'enseignement scolaire, seulement 2310 personnes (46 %) ont pu être titularisées sur les 4976 éligibles au cours des 6 ans. Pendant ce temps, les personnels contractuels de ces catégories passaient de 15600 à 17300, avec dégradation de leurs conditions d'emploi.

Pour les personnels BIATSS de l'enseignement supérieur, seulement 4817 personnes (45 %) ont pu être titularisées sur les 10602 éligibles au cours des 6 ans.

Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture // 01-55-82-76-12 // [ferc@cgt.fr](mailto:ferc@cgt.fr)

## Réunion du comité de suivi « Sauvadet » du MEN-MESR du 13 septembre 2018

En cette rentrée 2018, s'achève la dernière session du plan Sauvadet. Ce plan, créé par la loi dite « Sauvadet » du 12 mars 2012, avait pour objectif affiché de « résorber la précarité dans la Fonction Publique ». Initialement prévu pour 4 sessions, il avait été prolongé pour 2 sessions en 2016.

Dès le lancement de ce plan, la CGT avait été très critique sur ses modalités qui imposaient de passer un concours à des personnels qui, forts de leur expérience et de leur ancienneté, auraient dû accéder immédiatement au statut de fonctionnaire. Ce plan excluait de nombreuses catégories de non-titulaires (surveillant·es et accompagnant·es du handicap dans l'enseignement scolaire, personnels de catégorie A+ (recrutés avec un doctorat) : enseignant·es-chercheur·ses du supérieur, chercheur·ses et ingénieur·es de recherche des organismes de recherche, ...). Les conditions restrictives pour y accéder et surtout l'absence de créations de postes spécifiques de titulaires écartaient ainsi des milliers de personnels

contractuels.

A l'heure du bilan, la CGT ne peut que constater que la réalité a été pire que redoutée. Insuffisance de postes offerts dans certaines catégories, attitude de jurys qui n'avaient toute expérience des non-titulaires, ont concouru pour maintenir dans la précarité des milliers de personnels qui se sont pourtant inscrits dans le processus.

S'il a permis de titulariser des personnels contractuels (et la CGT a œuvré pour aider les personnels à sortir de la précarité !), ce plan a été très insuffisant en refusant même aux lauréat·es une certaine reconnaissance de leur expérience, tant pour l'affectation que pour leur carrière.